

Observation 153 du 06/03/2023

Madame le Commissaire Enquêteur,

Je m'oppose à la création de ce nouveau parc éolien dans la Vienne :

Le gigantisme de ce parc dans ce canton n'est pas acceptable : nous parlons bien d'éoliennes avec des hauteurs de mâts de 220 mètres comme la Tour Montparnasse qui, elle, ne culmine « qu' » à 210 m.

Est-ce le bon sens d'ériger des Tours Montparnasse en pleine campagne ?

Il s'agit de la seconde tentative d'ABO WIND dans notre secteur, visant à implanter des éoliennes gigantesques de 220 mètres, Je vous rappelle que le premier projet à CHAUNAY, avec ses 238 mètres, avait, à juste raison été un échec, les éoliennes ayant été ramenées à 200 mètres.

Cordialement,

Sam Joab